MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 14/12/2023
Dossier complet le : 03/01/2024
N° d'enregistrement : 2023-7649

1 Intitulé du projet

Centrale photovoltaïque au sol de Brouchy sur friche industrielle.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination: H2air

Raison sociale: H2air

N° SIRET: 5 0 2 0 0 9 0 6 1 0 0 0 5 7

Type de société (SA, SCI...): SAS

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom: GAUQUELIN

Prénom(s): Philippe

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30°	Centrale photovoltaïque au sol sur terrain dégradé (a servi aux vidanges des camions qui vidaient des fosses sceptiques) d'une puissance installée de 990Kwc maximum.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à produire de l'électricité par effet photovoltaïque, soit une source d'énergie renouvelable et bas-carbone.
Le projet s'inscrit dans les objectifs nationaux d'augmentation de la part de la production d'énergie d'origine photovoltaïque dans le mix énergétique français.

Il s'inscrit également dans le cadre de la loi APER (Accélération pour les énergies renouvelables) car le site est une friche industrielle (donc terrain dégradé) qui servait à un professionnel pour vider ses camions de vidange de fosses sceptiques.

La production potentielle est estimée à 1GWh/an, soit la consommation annuelle d'environ 500 personnes, ce qui correspond à 95% de la population de Brouchy.
Hauteur maximale des tables: 3m
Hauteur du bas des tables: 0.8m

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la création d'une centrale photovoltaïque au sol, sur une surface d'environ 1 ha.
L'objectif est de réhabilité un terrain dégradé, incompatible avec l'agriculture ou autres utilisations, en un terrain capable de produire de l'énergie verte.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le chantier dure environ 10 mois.
Les étapes du chantier sont:
- Préparation du site : mise en place des voies d'accès, aires de stockage, base vie
- Construction du réseau électrique : réalisation de tranchées pour l'enfouissement des câbles électriques et des réseaux
- Mise en œuvre de l'installation; montage des supports des modules et pose des panneaux solaires et de la citerne incendie
- Installation des onduleurs, transformateur et poste de livraison
- Remise en état après travaux

L'emprise de la centrale solaire photovoltaïque sera clôturée sur le pourtour, avec une accès limité via un portail.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La durée d'exploitation prévue est de 25 ans, avec prorogation possible de 20 ans.

La centrale solaire sera ceinturée d'une clôture de 2m de hauteur, avec un portail d'accès depuis le chemin.

Une piste périphérique sera créée afin de faire le tour de l'ensemble du site, rendant accessible de part et d'autre chacune des lignes de panneaux.

Une citerne de 120m3 sera installée à l'entrée du site.

L'accès à la centrale sera réglementée (portail fermé à clé).

Un entretien de la parcelle sera réalisée annuellement.

Passée la période d'exploitation, la centrale fera l'objet d'un démantèlement conformément à la promesse de bail, avec pour objectif une remise en état du terrain dans son état initial.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Depuis l'entrée en vigueur du décret 2022-970 du 1er juillet 2022, les installations d'une puissance installée comprise entre 300kWc et moins d'1MWc sont soumises à évaluation environnementale au cas par cas.

De plus, le décret 2022-1688 du 26 décembre 2022, prévoit, pour les ouvrages compris entre 3kWc et inférieur ou égal à 1MWc, une dispense de permis de construire et une soumission à une déclaration préalable.

Ainsi, le présent projet est soumis à une déclaration préalable suite à la décision de l'examen au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Puissance installée	990 kWc au maximum
Superficie de l'opération	1,1 Ha
Hauteur des tables au point bas	0,80 m
Surface du poste de livraison combiné avec transformateur	20 m²
Hauteur de la clôture	2 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Voie communale n°5 de Brouchy à Sommette

Lieu-dit : _____

Localité : Brouchy

Code postal : 8 0 4 0 0 BP : ___ ___ ___ Cedex : ___ ___

Coordonées géographiques[1]

Long. : 0 3 ° 0 6 ' 3 7 " 3 Lat. : 4 9 ° 4 3 ' 3 9 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ___ ___ ° ___ ___ ' ___ ___ " ___ Lat. : ___ ___ ° ___ ___ ' ___ ___ " ___

Point de d'arrivée : Long. : ___ ___ ° ___ ___ ' ___ ___ " ___ Lat. : ___ ___ ° ___ ___ ' ___ ___ " ___

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU Zone A

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☑ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☑	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☑	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☑	☐	Ancien site qui servait au déversement des camions de vidange de fosses sceptiques pendant 20 ans. Annexe: photo vue du ciel lors de l'utilisation du terrain Annexe: attestation de la mairie confirmant le caractère dégradé du site. Aujourd'hui, 1m50 de terre recouvre ce terrain maintenant en friche
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☑	Le projet n'aura pas besoin de consommer de l'eau potable
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	Uniquement en phase chantier, quelques déplacements de camions à prévoir pour amener les matériaux sur site. En phase exploitation, la centrale nécessitera la circulation de véhicules légers utiles à la maintenance.
	Est-il source de bruit ?	☑	☐	En phase de travaux, le projet est susceptible de produire du bruit. Des mesures de réduction seront mises en place afin de limiter cela. En phase exploitation, le projet ne générera pas de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☑	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☑	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non cependant, une centrale solaire développée par l'entreprise TSE est en exploitation depuis fin 2023 à 380 mètres du site.
Sa phase de chantier étant terminée, cette centrale ne provoque plus de nuisances.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le porteur du projet estime que le présent projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.
En effet, il s'insère sur une emprise classée A de la commune, mais sur un terrain dégradé (ancienne friche industrielle) ne pouvant recevoir aucune culture. De plus, l'emprise au sol est restreinte (environ 1 ha).
Le projet est situé en dehors de tout zonage réglementaire et d'inventaire pour le milieu naturel, en dehors de tout zonage relatif au patrimoine culturel et archéologique, en dehors de tout zonage relatif aux risques naturels et technologiques. Egalement éloigné des habitations et très proche d'une centrale photovoltaïque en exploitation.

Le projet en phase travaux n'engendrera que peu d'impacts, non significatifs.
Le projet en phase exploitation n'est pas de nature à engendrer des impacts environnementaux.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☑
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☑
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☑
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☑
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☑
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1	Photo aérienne du site datant du début des années 2000 lorsqu'il était exploité	☑
2	Autorisation de dépôt du dossier de cas par cas par le propriétaire de la parcelle	☑
3	Attestation mairie confirmant la nature dégradée du terrain	☑
4	Pouvoir de Signature Phlippe GAUQUELIN	☑
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom GAUQUELIN

Prénom Philippe

Qualité du signataire Responsable développement photovoltaïque Nord

À Amiens

Fait le 1 4 / 1 2 / 2 0 2 3

Signature du (des) demandeur(s)